



VILLE DE VERSOIX
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

Versoix, le 20 mai 2020

Mesdames, Messieurs
les Conseillers municipaux

SEANCE D'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller,

Nous vous confirmons que le Conseil municipal se réunira en séance d'installation, le

mardi 2 juin 2020 à 20h00
à la salle communale de Lachenal (salle du bas),
route de Saint-Loup 12, 1290 Versoix

ORDRE DU JOUR :

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 9 avril 2020 relatif à la validation de l'élection des conseils municipaux, du 15 mars 2020.
2. Prestation de serment des Conseillers municipaux entre les mains du Doyen d'âge
3. Election du Bureau du Conseil municipal
 - Election du ou de la Président-e
 - Prestation de serment du Doyen d'âge
 - Election du ou de la Vice-Président-e
 - Election du ou de la Secrétaire
4. Nomination des diverses commissions et de leurs membres

Selon l'arrêté du Conseil d'Etat relatif au fonctionnement des autorités communales pendant la durée des mesures destinées à lutter contre le coronavirus du 23 avril 2020, **l'accès au public à cette séance est interdit**. Afin d'en garantir toutefois la publicité, cette dernière sera filmée et diffusée en direct sur le site internet de la Commune.

Dans l'attente de cette prochaine séance, nous vous adressons, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, nos meilleurs messages.

Cédric Lambert
Maire